

## Dossier de presse

### Comment dynamiser la rénovation énergétique de l'habitat ?

12 septembre 2013



**Contacts presse :**

**Batitrend**

Bérénice Le Fur – Tél. 09 64 26 77 06  
blefur@batitrend.fr

**Club de l'Amélioration de l'Habitat**

Geneviève Ndour – Tél. : 01 47 62 46 29  
contact@cah.fr

# SOMMAIRE

## Communiqué de presse du 12 septembre 2013

[www.energissime.fr](http://www.energissime.fr), un site répondant à deux objectifs majeurs :

- *Guider et accompagner les particuliers dans leurs projets de rénovation,*
- *Supporter les collectivités dans leur politique d'amélioration énergétique.*

## Dossier

<b>Fiche 1. Où en est la rénovation énergétique du parc privé ?</b>	<b>p. 4</b>
D'après les résultats des études du Club de l'Amélioration de l'Habitat	
<b>Fiche 2. Les moteurs et les freins du marché</b>	<b>p. 6</b>
<b>Fiche 3. Les réponses proposées par Energissime</b>	<b>p. 7</b>
<b>Fiche 4. Des collectivités locales volontaires pour mobiliser les acteurs</b>	<b>p. 10</b>
<b>Fiche 5. Le Club de l'Amélioration de l'Habitat</b>	<b>p. 12</b>

## Communiqué de presse du 12 septembre 2013

**[www.energissime.fr](http://www.energissime.fr) : Un site répondant à deux objectifs majeurs :  
Guider et accompagner les particuliers dans leurs projets de rénovation.  
Supporter les collectivités dans leur politique d'amélioration énergétique**

*Le site [www.energissime.fr](http://www.energissime.fr), a été conçu dès l'origine comme un dispositif original de mobilisation locale des acteurs de l'amélioration énergétique de l'habitat. L'efficacité démontrée du concept incite à lui donner à présent une dimension nationale tout en lui conservant une déclinaison locale en convergence avec la mise en place des « Guichets Uniques de la rénovation énergétique »*

Pour le **particulier** maître d'ouvrage envisageant des travaux de rénovation, **ENERGISSIME** est un outil d'information crédible et objectif sur tous les sujets de l'amélioration énergétique du logement qui part de ses préoccupations et lui offre une vision globale des solutions possibles parmi les choix techniques existants. Il le guide dans sa démarche vers les professionnels et l'aide au dialogue en soulignant les points à évoquer avec eux. Ayant accès aux informations sur les caractéristiques thermiques de son logement, l'utilisateur peut personnaliser son projet selon ses attentes et la nature même des travaux.

Il dispose en complément de conseils et d'astuces pour engager un échange constructif avec les entreprises, ainsi que toutes les informations utiles pour soutenir son projet.

Pour le **professionnel** **ENERGISSIME** est un support pédagogique objectif favorisant sa propre communication sur l'efficacité énergétique. Le site oriente vers les entreprises, sans les enfermer dans des choix techniques prédéfinis, il valorise leur rôle de conseil tout en constituant une source d'information fiable.

Mais la **démarche ENERGISSIME ne s'arrête pas là !** Créé à l'initiative du Club de l'Amélioration de l'Habitat (CAH) en concertation avec le Plan Urbanisme Construction et Architecture (PUCA) elle **s'adresse également aux collectivités locales désireuses de dynamiser la rénovation énergétique sur leur territoire.**

Cela passe nécessairement par la mobilisation des professionnels reconnus par le marché comme première source d'information des propriétaires envisageant la réalisation de travaux.

Pour jouer au mieux leur rôle de conseil en matière de performance thermique, les professionnels doivent adapter leurs pratiques et faire évoluer leurs compétences dans les options du mix énergétique et de l'approche globale. Le Club de l'Amélioration de l'Habitat a créé à leur intention l'outil d'e-learning e-nergieBAT, leur permettant de se former à leur rythme. Il reste pour autant nécessaire qu'ils soient plus nombreux à s'orienter vers les formations FEEBAT, les qualifications métiers et les signes de qualité RGE « Reconnu Grenelle Environnement ».

En fédérant sous son nom les acteurs publics et privés (chambres des métiers, organisations professionnelles, négoce en matériaux et équipements,...) la collectivité peut et doit jouer un rôle actif pour préparer son territoire à l'échéance l'éco-conditionnalité en juillet 2014.

La rencontre organisée le 12 septembre avec 150 spécialistes a permis de présenter la toute nouvelle version du site et d'approfondir le dialogue entre les professionnels et les collectivités.

**Consulter les deux premiers sites locaux Energissime :**

<http://www.renovier-plus-a-frejus.energissime.fr/>

<http://www.renovier-plus-en-pays-dignoies.energissime.fr/>

**Contacts presse :**

**Batitrend**

Bérénice Le Fur – Tél. 09 64 26 77 06

blefur@batitrend.fr

**Club de l'Amélioration de l'Habitat**

Geneviève Ndour – Tél. : 01 47 62 46 29

contact@cah.fr

## Fiche 1. Où en est la rénovation énergétique du parc privé ?

Le Plan de Rénovation Énergétique de l'Habitat (PREH) vise à mettre un coup d'accélérateur au vaste chantier de la rénovation thermique des logements, afin d'atteindre le rythme de 500 000 logements par an d'ici à 2017. La mise en mouvement des propriétaires privés constitue un enjeu crucial, puisqu'ils possèdent 83% des résidences principales. Que sait-on aujourd'hui de ce marché grand public ?

### ✓ La rénovation énergétique résiste mieux à la crise

Selon l'Observatoire Permanent de l'amélioration Énergétique du logement (OPEN) réalisé par le CAH et BISS pour le compte de l'ADEME depuis 2007, près de 2,4 millions de logements ont fait l'objet de travaux ayant un impact énergétique en 2010. Ces propriétaires ont dépensé 15,7 milliards d'euros, soit 37% du marché de l'entretien-amélioration de logement. Un constat qui permet de prendre la mesure du potentiel de croissance et d'emplois de la rénovation énergétique !

Entre 2008 et 2010, si les particuliers, face à la crise, ont été moins nombreux à entreprendre des travaux sur leur logement (-13%), ils ont réalisé davantage de travaux thermiques pour contrer la hausse des prix de l'énergie : 2 385 000 en 2010 contre 2 360 000 en 2008.

Le panier moyen a toutefois accusé le pas entre 2010 et 2008, avec une légère baisse de -4%, mais de façon moins sensible que pour l'ensemble des travaux d'amélioration du logement (-6%). Les données les plus récentes, issues du Baromètre de l'entretien-rénovation confirment d'ailleurs cette meilleure tenue des travaux d'amélioration thermique.

### Evolution du chiffre d'affaires des entreprises

	Ensemble de l'entretien-rénovation de logements	Isolation des parois opaques	Isolation des parois vitrées	Installation de chauffages performants *
En 2011	2,9%	4,9%	5,6%	6,1%
En 2012	1%	2,9%	2,1%	6,9%
De fin juin 2012 à fin juin 2013	0%	1,9%	1,1%	3,7%

\* : chaudières à condensation, pompes à chaleur, chaudières bois, chauffe-eau solaires,...

### ✓ La structure du marché de l'amélioration énergétique évolue au profit de l'isolation

Depuis la création de l'observatoire OPEN, l'isolation des murs par l'intérieur affiche une progression lente et régulière. Fait nouveau et positif, les ménages recourent de plus en plus à l'isolation des murs par l'extérieur : ce marché a ainsi affiché une croissance remarquable de 64% entre 2008 et 2010. Il contribue au renforcement de la part de l'isolation des murs et toitures dans le marché, qui s'élevait à 31% en 2010 (23% en 2006). Le marché du chauffage,

particulièrement marqué par le recul des pompes à chaleur, a pour sa part connu une forte érosion sur la même période (il passe de 36% à 28% des dépenses des ménages). Les ouvertures restent relativement stables, pesant 42% des dépenses des ménages.

✓ **Le niveau de performance des rénovations progresse**

Sur le plan de la qualité, les ménages deviennent plus exigeants et choisissent des solutions techniques toujours plus performantes. Les rénovations classées par OPEN en efficacité énergétique ★★★ (qui cumulent les trois types de travaux : ouverture, chauffage et isolation, ainsi que la pose de solutions techniques performantes) progressent fortement entre 2008 et 2010 (+ 35 %). En 2010, ce sont 135 000 logements (contre 100 000 en 2008) qui ont bénéficié d'une rénovation thermique ★★★.

✓ **D'importantes marges de progrès subsistent**

A ce rythme, un effort conséquent reste à fournir pour atteindre 180 000 rénovations performantes de logements privés en 2014, et 380 000 dès 2015 (objectif PREH).

	Rénovation d'efficacité énergétique ★	Rénovation d'efficacité énergétique ★★	Rénovation d'efficacité énergétique ★★★
Nombres de milliers de logements	590	1 810	135

70% des opérations présentent une efficacité★★ : la rénovation énergétique est partielle (isolation des parois opaques OU isolation des parois vitrées OU travaux de chauffage), avec des qualités médium ou optimum. Elles s'inscrivent donc dans une dynamique positive, sous réserve que d'autres travaux viennent par la suite les compléter les premiers.

En revanche, les 600 000 rénovations ★ correspondent à des occasions manquées. Il s'agit par exemple de toitures rénovées sans pose d'isolation ou de poses d'ouvertures peu performantes. Ces choix entraînent l'impossibilité de parvenir à une rénovation plus performante du logement avant le renouvellement des équipements qui viennent d'être mis en place.

## Fiche 2. Les moteurs et les freins du marché

### ✓ Des particuliers de plus en plus motivés mais désorientés

D'après l'observatoire OPEN, les économies d'énergie (44%) sont le premier motif pour réaliser des travaux à impact énergétique. Toutefois, de nombreux chantiers entrent dans le champ de l'amélioration énergétique avec une autre visée : remédier à la vétusté ou la panne des équipements (23%), réagencer le logement ou améliorer le confort (17%). L'étude qualitative menée par Thierry Chanchorle Conseil pour le CAH révèle que **l'amélioration énergétique ne constitue pas un but en soi, d'autant plus que la performance thermique reste une notion abstraite. Les représentations des gains possibles liés aux travaux sont inexacts et les priorités de travaux ne sont pas connues.** Les offres faites aux particuliers, notamment sur Internet, ne les aident pas à y voir clair : elles ne font pas partie d'un ensemble cohérent dans l'esprit du public. En dehors du capital financier, le capital « culturel » des propriétaires (formation technique, expérience en matière de travaux, bonne compréhension de la problématique) apparaît alors comme un facteur clé de la performance des travaux réalisés.

### ✓ Des aides publiques déterminantes mais encore insuffisamment connues

Le financement restant le principal frein aux travaux, toutes les études s'accordent pour reconnaître l'efficacité des aides financières dans le déclenchement des rénovations, essentiellement dans la tranche de dépenses de 7 500 € à 15 000 €. Mais ces aides sont encore insuffisamment connues : 56% des artisans seulement estiment que leurs clients disposent d'une information suffisante en la matière (Baromètre de l'entretien-amélioration).

### ✓ Des professionnels incontournables mais insuffisamment mobilisés

D'après l'ONTSBTP, la première source d'information des particuliers reste le professionnel, suivie par Internet. Si les propriétaires désireux d'améliorer la performance énergétique de leur logement mobilisent activement d'autres sources d'informations, les professionnels demeurent le maillon essentiel par lequel certains messages clés pourraient se diffuser plus largement dans l'esprit du grand public.

Mais leur niveau d'information sur les aides financières reste insatisfaisant : 70% des artisans interrogés par le Baromètre ne connaissent pas les critères d'exigence du crédit d'impôt, 73% ceux des certificats d'économie d'énergie et 82% ceux des aides du programme de lutte contre la précarité énergétique de l'Anah, Habiter Mieux. L'amélioration de leur formation permettrait d'apporter aux particuliers la vision globale de la performance énergétique qui fait défaut. D'après l'ONTSBTP, les entreprises qui présentent la plus grande force de conviction vis-à-vis de leurs clients sont les plus formées et celles qui ont plusieurs compétences complémentaires. Mais, selon le Baromètre, seulement 13% des artisans déclarent avoir suivi une formation liée aux problématiques de l'énergie.

### Fiche 3. Les réponses proposées par Energissime

#### ✓ **Energissime : un concept original développé et expérimenté avec le soutien du PUCA**

Avec Energissime, le Club de l'Amélioration de l'Habitat a misé sur la création d'un dispositif d'actions au plus près des particuliers et des professionnels, qui puissent être testé localement.

Deux hypothèses de travail ont encadré sa création :

- Mettre les particuliers sur la bonne voie grâce à une méthode d'identification des solutions techniques pertinentes en fonction de leurs besoins, supportée par un outil Internet
- S'appuyer localement sur des partenaires publics et privés pour apporter de l'aide aux particuliers porteurs de projets de travaux avec des Points Conseils Energissime, et pour mobiliser les artisans et entreprises locales au travers de rencontres sur des chantiers de rénovation énergétique.

Le Plan Urbanisme Construction et Architecture, séduit par l'originalité de l'approche et par l'association des acteurs publics et privés autour de l'enjeu partagé de la rénovation énergétique, a permis de concrétiser ce projet et de l'expérimenter par un soutien financier à hauteur de 80%.

#### ✓ **L'animation locale au cœur de la démarche de mobilisation des professionnels**

Initialement testées sur Lorient Agglomération et sur le Pays d'Azay-le-Rideau, les opérations locales montrent tout l'intérêt de faire se rencontrer l'ensemble des acteurs impliqués, notamment ceux d'univers habituellement éloignés : public/privé, entreprises/industriels. Chacun des participants a ainsi l'occasion de découvrir ou de mieux connaître les actions des autres acteurs, de créer d'éventuelles synergies avec ses propres initiatives et de diffuser l'information dans sa sphère d'influence.

Ces opérations nécessitent une forte implication locale en matière d'animation, mais les collectivités sont séduites par le concept : Pays des Vallées des Gaves (65), Parc Naturel Régional du Massif des Bauges (73 et 74). Energissime trouve également une continuité dans les expérimentations Rénover + portées par la Région Provence-Alpes-Côtes d'Azur, la Chambre Régional des Métiers et de l'Artisanat et Effinergie dans le cadre du projet stratégique européen MARIE (mediterranean building rethinking for energy efficiency improvement).

#### ✓ **Un site Web redéployé suite à un accueil favorable par les internautes ciblés**

L'étude d'évaluation de [www.energissime.fr](http://www.energissime.fr) conduite auprès de particuliers et de professionnels a révélé que le site était perçu comme un outil d'information crédible et objectif sur l'ensemble des questions relatives aux travaux de maîtrise de l'énergie. **Il offre aux particuliers une vision globale du secteur et des solutions possibles, ce qui les aide concrètement à envisager leurs programmes de travaux. Les professionnels adhèrent au caractère pédagogique de la démarche qui facilite leur propre tâche en la matière** (selon le

baromètre de l'entretien-rénovation du logement, seul un tiers des artisans du bâtiment estime les clients suffisamment informés sur les solutions techniques relatives à l'isolation, au chauffage et à la ventilation). Enfin, il valorise leur rôle de conseil, le site veillant à ne pas empiéter sur leur rôle de prescripteur.

Il constitue ainsi un complément à l'autre outil phare développé par le Club de l'Amélioration de l'Habitat : e-nergieBAT, un outil d'elearning permettant aux professionnels d'acquérir à leur rythme et de chez eux, les connaissances indispensables à une bonne maîtrise des sujets thermiques dans leur ensemble.

Initialement conçu comme un support des expérimentations locales, [www.energissime.fr](http://www.energissime.fr) se positionne désormais comme un outil national. Il rassemble **toutes les informations utiles aux particuliers pour intégrer la dimension énergétique à leur projet de travaux** et a été largement enrichi, à l'aune des enseignements des derniers travaux du CAH. **L'intérêt des bilans énergétiques y est ainsi mis en avant** : les rénovations performantes ont été précédées à 24% par un DPE (OPEN) et les propriétaires qui ont réalisé des travaux expriment au final l'intérêt qu'aurait présenté cette aide à la décision (étude Thierry Chancharle Conseil). Fait nouveau, **le site présente désormais des informations sur les prix et les temps de retour sur investissement des travaux** : les particuliers expriment en effet le besoin de disposer de repères en la matière, le retour sur investissement sur le plan financier restant essentiel pour la majorité des propriétaires (56% selon l'enquête menée par le Plan Bâtiment Durable en 2011). Comme en témoignent les conseillers des Espaces Infos Energie, **être orienté vers les professionnels de qualité constitue une demande forte des propriétaires**. Le site Internet accorde donc une large place à cette question, met en valeur les signes « Reconnu Grenelle Environnement » et oriente les particuliers vers les annuaires en ligne des différentes mentions.

**La nouvelle version de [www.energissime.fr](http://www.energissime.fr) offre également aux collectivités locales un outil support pour leur politique en faveur de la rénovation énergétique, facilitateur pour la mise en place de guichet unique de proximité**. Il leur permet d'associer leur image à celle d'Energissime et de disposer d'un site web local dans lequel elles pourront compléter le contenu national par des informations propres à leur territoire : lieux de conseils, aides financières locales, agenda des manifestations à destination des particuliers ou des entreprises,...



## [www.energissime.fr](http://www.energissime.fr) : les principales rubriques

- « Vos envies »

Les outils de dialogue pour guider les particuliers vers les bonnes solutions.

21 situations de travaux classées en trois catégories :

- Profiter de vos travaux pour économiser l'énergie,
- Augmenter votre confort,
- Réduire vos consommations d'énergie.

- « Solutions techniques »

- Une présentation pédagogique de 30 solutions, des points de vigilance et des précautions de mise en œuvre,
- Des tableaux comparatifs de solutions pour éclairer le choix des particuliers en fonction des critères auxquels ils sont le plus sensibles,
- Un lexique des termes techniques

- « Informations pratiques »

- Les aides financières mobilisables au niveau national (crédit d'impôt, éco-PTZ, certificats d'économie d'énergie...),
- Les prix des travaux d'économie d'énergie, gains énergétiques et temps de retour sur investissement,
- Une présentation détaillée de la réglementation « élément par élément »,
- Le point sur les labels et certifications.

- « Lieux de conseil » : les ressources pour une information et un accompagnement personnalisé des particuliers.

- « Vos professionnels »

- Des conseils pour trouver et contractualiser avec un professionnel
- Les professionnels qualifiés, avec la mise en avant de la mention « Reconnu Grenelle Environnement »
- Les Bilans énergétiques : les différents types de bilan, ce qu'ils apportent, où s'adresser, à quel prix

## Fiche 4. Des collectivités locales volontaires pour mobiliser les acteurs

Le Débat National sur la Transition Energétique a pointé l'intérêt et la légitimité des collectivités territoriales à s'impliquer dans la rénovation énergétique. Nombre d'entre elles ont engagé depuis plusieurs années des actions novatrices et sont susceptibles de répondre à l'appel à projet du Ministère sur les « initiatives locales pour la rénovation énergétique ».

**L'Agglomération de Lorient** œuvre ainsi depuis 10 ans pour faciliter la réalisation de travaux efficaces chez les propriétaires privés. Elle a accompagné l'expérimentation d'Energissime pendant plus de 2 ans, en lien avec son Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat à volet énergie et ses aides financières complémentaires à celles de l'Anah. Depuis le printemps 2013, elle a mis à disposition des habitants un service d'accompagnement gratuit dans leur démarche de travaux. L'Espace Info Habitat apporte informations et conseils personnalisés sur les aspects techniques et financiers, offre des diagnostics gratuits aux personnes les plus modestes et la possibilité d'être mis en relation avec un professionnel accrédité par la collectivité. La base de cette accréditation : disposer d'un signe Reconnu Grenelle Environnement ou avoir suivi les Formations aux Economies d'Energie dans le Bâtiment (FEEBAT).

D'autres collectivités ont adoptées la démarche Energissime en combinant communication locale, espace d'information dédié sur [www.energissime.fr](http://www.energissime.fr), points conseils et actions pro-actives vis-à-vis des acteurs du bâtiment, en association avec les fédérations professionnelles (CAPEB et FFB) et les négoce en matériaux et équipements du territoire. Le **Pays des Vallées des Gaves (65)** y a trouvé un moyen efficace de sensibiliser élus et acteurs du bâtiment aux méthodes de rénovation adaptées au bâti traditionnel et de mettre en valeur les savoir-faire locaux en la matière. Le **Parc Naturel Régional du Massif des Bauges (73 et 74)** y voit un moyen de préparer ses entreprises locales aux enjeux de la transition énergétique, de pérenniser voire de développer l'emploi local,....

L'intérêt d'associer les acteurs privés impliqués dans la rénovation énergétique, l'un de fondements d'Energissime, est également apparu aux partenaires lauréats du projet stratégique européen MARIE (Mediterranean building rethinking for energy efficiency improvement). **Le conseil Régional Provence-Alpes Côte d'Azur, la Chambre Régional des Métiers et de l'Artisanat et l'association Effinergie** conduisent actuellement sur deux sites pilotes (**Pays Dignois et ville de Fréjus**) l'opération **Rénover +** qui vise à une meilleure mise en relation de l'offre et de la demande pour favoriser la multiplication de rénovations énergétiques plus globales et plus ambitieuses. **Rénover + repose sur une démarche de partenariat élargi à l'ensemble des acteurs impliqués dans la rénovation énergétique** (CAPEB, FFB, SCOP BTP, fournisseurs d'énergie, négociants en matériaux et équipements, architectes et maîtres d'œuvre, banques,...) **et proposant des offres et services innovants** pour aider les entreprises artisanales à accéder au marché de la rénovation énergétique et les encourager à proposer des offres globales et coordonnées. Pour conduire ces actions de terrain, deux chefs de projet opérationnels œuvrent sur chacun des territoires, l'un(e) chargé(e) de l'offre, l'autre de la demande.

Réunis par la même vision stratégique fondée sur la nécessité de mettre en synergie l'ensemble des acteurs impliqués, **le CAH et les partenaires de Rénover + ont entrepris de coopérer au développement des deux premiers sites locaux intégrés à la nouvelle version d'Energissime** : <http://www.renover-plus-a-frejus.energissime.fr/> et <http://www.renover-plus-en-pays-digno.energissime.fr/>

Très impliqué dans les questions énergétiques puisqu'il a été l'un des représentants de l'AMF au Débat National sur la Transition Énergétique, **Jacques Bucki, maire de Lambesc (13) souhaitait offrir à ces concitoyens à véritable « service public de l'efficacité énergétique »**. C'est chose faite depuis le lancement en avril du guichet de la rénovation énergétique. Celui-ci repose à la fois sur un conseiller rénovation et sur la plateforme collaborative de services développée par Qualiconditionnalité. Elle permet aux maîtres d'ouvrage de réaliser des autoévaluations en ligne et d'évaluer le montant de leur projet. Un système de mise en relation avec les professionnels complète la plateforme, ceux-ci devant s'engager dans l'obtention d'un signe « Reconnu Grenelle Environnement » pour un référencement efficace. Pierre angulaire du système, l'audit obligatoire en amont et en aval, garantira l'évolution de l'étiquette énergétique. Autres avantages : les partenariats noués avec Crédit Foncier Travaux et la SMABTP donnent accès à une offre de financement exclusive et à la possibilité de disposer d'une véritable garantie sur les gains énergétiques. **Une démarche qui va désormais s'étendre à l'ensemble du Pays d'Aix. Les outils du Club de l'Amélioration de l'Habitat, Energissime et e-nergieBAT, viendront compléter ceux de la plateforme de la rénovation : en matière d'information des propriétaires pour Energissime et de formation des professionnels pour e-nergieBAT.**

## Fiche 5. Le Club de l'Amélioration de l'Habitat

### ✓ Qui sommes-nous ?

Le Club est une association loi 1901, qui regroupe aujourd'hui une cinquantaine de membres, représentant l'ensemble de la filière de la rénovation : organismes d'Etat, fédérations professionnelles, entreprises du bâtiment, maîtres d'œuvre, négociants en matériaux et équipement, industriels de la construction, fournisseurs d'énergie, établissements bancaires.

Le Club de l'Amélioration de l'Habitat a pour mission de contribuer au développement du marché de la rénovation en donnant aux acteurs de la filière les moyens de mieux le comprendre.

Le Club développe ainsi des outils de connaissance permettant de cerner et de suivre les évolutions du marché (études qualitatives et quantitatives, observatoires).

Par ailleurs, il met au point et teste des outils de stimulation de ce marché, dont fait partie le dispositif Energissime.

Les membres du Club (par ordre alphabétique)

ADEME	Groupe POINT P
ALDES	Groupe SOCOTEC
Anah	HABITAT & DEVELOPPEMENT
	KNAUF INSULATION SAS
Alliance solutions fioul	LEGRAND SNC
Association GEFOSAT	LES ARCHITECTEURS
CAPEB	L'OPERATEUR PARTENAIRE SOCIAL
CERQUAL PATRIMOINE	Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer
CICF-CONSTRUCTION	MONIER
CIMBETON	Performance Energies - DBN
COBATY France	
COMPAGNONS DU DEVOIR	PROMOTELEC
CSTB	PUCA
DALKIA France	QUALITEL
CEDEO	ROCKWOOL FRANCE SAS
EDF	SAINT-GOBAIN-ISOVER-PLACO
Fédération Française du Bâtiment	SMABTP Assurances
FNAS	SOMFY for Bioclimatic Façades
FNMC	SYNAMOB
FONCIA Groupe	THERMORENOV
GAZ DE FRANCE - SUEZ	UFME (Union des Fabricants de Menuiseries Extérieures)
GEOXIA	UNSFA
Groupe ATLANTIC	UNTEC
Groupe BANQUE POPULAIRE	WEBER France
Groupe LAPEYRE	

## ✓ **Nos travaux sur la rénovation énergétique**

### **L'observatoire OPEN**

L'Observatoire Permanent de l'amélioration Énergétique du logement est un travail réalisé pour le compte de l'ADEME depuis 2006 par le cabinet d'études BIIS, spécialiste du secteur des travaux et des services dans le bâtiment, et le Club de l'Amélioration de l'Habitat.

En 2007, puis en 2009, furent rendues publiques les deux premières campagnes de résultats. En 2008 et 2010, des résultats partiels sur une base d'enquête restreinte ont été enregistrés. Avec la cinquième campagne de 2011, l'observatoire OPEN a produit sa troisième grande campagne de résultats, la dernière disponible avant la sortie des résultats de l'enquête 2013 (portant sur les travaux engagés en 2012), attendus pour décembre 2013.

Ont été interrogés : 10 000 ménages, dont 2 520 de façon approfondie sur les travaux susceptibles d'avoir amélioré la qualité thermique de leur logement, 1 370 industriels, 5 000 professionnels du bâtiment et 5 000 chantiers analysés dans le détail. Les enquêtes ont été faites en 2011 sur des travaux réalisés en 2010.

Le champ de l'étude OPEN, marché support de l'amélioration énergétique des logements, regroupe les travaux présentant des occasions d'amélioration énergétique. Ces travaux sont de cinq types: toiture, agencement, ouvertures, chauffage et façade. Les solutions techniques sont classées selon trois niveaux de performance : minimum, médium et optimum.

### **L'enquête de l'ONTSBTP**

2 306 entretiens téléphoniques ont été réalisés en janvier et février 2012 auprès d'entrepreneurs du bâtiment actifs en rénovation énergétique en maison individuelle.

### **L'étude de Thierry CHANCHORLE CONSEIL, (étude TCC) : « Les attentes et les besoins des particuliers en matière d'amélioration thermique »**

45 entretiens individuels approfondis auprès de propriétaires occupants de maisons individuelles (résidences principales, construites avant 1988), ayant fait appel à des professionnels pour des travaux d'amélioration énergétique.

**>> Une synthèse de ces trois études est disponible sur le site du CAH ([www.cah.fr](http://www.cah.fr)), rubrique « Les éditions du Club », Point SUR N° 18.**

### **Le Baromètre de l'entretien-rénovation du bâtiment**

Réalisé pour le compte du Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie, de l'Anah et du Club de l'Amélioration de l'Habitat, cet outil conjoncturel interroge tous les trimestres un panel de 1 070 entreprises du bâtiment par téléphone. Des questions spécifiques portent sur l'évolution du marché de la rénovation thermique.